AMENAGEMENT FONCIER
SUR DE LA COMMUNE DE NOIRLIEU (Deux-Sèvres)
commune déléguée de Bressuire
AVEC EXTENSION SUR LA COMMUNE DE CHAMBROUTET (Deux-Sèvres)
commune déléguée de Bressuire

	AVANT	APRES	Evolution	Conséquences/Observations
Superficie aménagée (apports/attributions)	749 ha 08 a 46 ca	764 ha 74 a 45 ca	2,09%	Coefficient de répartition: 1,018 Note: coefficient supérieur à 1 due à une importante erreur Cadastre
Nombre de comptes de propriété	90	86	-4,44%	Note: diminution due aux cessions de petites parcelles
Nombre de parcelles	626	182	-70,93%	Amélioration des conditions d'exploitation (art. L121-1 code rural)
Nombre moyen de parcelles par propriétaire	6,96	2,12	-69,57%	Amélioration des conditions d'exploitation (art. L121-1 code rural)
Surface moyenne par parcelle	1 ha 19 a 66 ca	4 ha 20 a 19 ca	251,15%	Amélioration des conditions d'exploitation (art. L121-1 code rural)
Nombre d'exploitation	13	13		
Nombre moyen d'îlot par exploitation	6,15	5,07	-17,56%	Amélioration des conditions d'exploitation (art. L121-1 code rural)
Surface moyenne d'un îlot d'exploitation	10 ha 13 a 15 ca	11 ha 53 a 46 ca	13,85%	Amélioration des conditions d'exploitation (art. L121-1 code rural)
Surface destinée au ouvrages collectifs (voirie et hydraulique)		2 ha 59 a 02 ca		Amélioration des conditions d'exploitation (art. L121-1 code rural)